

RÉUNION DU BUREAU DE L'UFE ■ 30 SEPTEMBRE 2021

Le bureau de l'Union Française des Experts en objets d'art (UFE), élu le 4 décembre 2018, a tenu sa septième réunion le 30 septembre 2021.

. Compte tenu de l'amélioration du contexte sanitaire, le Bureau se réjouit de pouvoir se retrouver en présentiel afin d'envisager plus sereinement son avenir et tirer les conséquences de la crise.

1. L'assemblée générale 2020-2021

. L'Assemblée Générale 2020-2021 - vraisemblablement au musée Jean-Jacques Henner - est envisageable mi-décembre 2021.

. Une date sera fixée mi-novembre, et une convocation mise en ligne dans la partie réservée aux experts « Espace privé experts », et également envoyées par mail.

2. Les cotisations - La cotisation 2021 et la cotisation 2022

. *Cotisation 2021* : Elle a été réglée, sauf par 4 experts qui sont actuellement en phase de régularisation, via le trésorier Thibaut Mantoux.

. *Cotisation 2022* - montant fixé à 400,00 € - est réglable à partir du 1^{er} novembre prochain. Le Bureau a fait en sorte que le site permette et facilite un paiement en ligne. Il souhaite vivement que tous l'utilisent – ce qui lui évite des relances, un temps considérable qui serait mieux employé au développement et à la mise en place de services aux experts.

. *Modalités de fonctionnement du recouvrement* : Le Bureau rappelle que les frais fixes de l'UFE sont réduits au minimum depuis son élection en décembre 2018, chaque membre étant bénévolement impliqué dans le secrétariat, le suivi des dossiers et la perception des cotisations. Il rappelle que si les relances de cotisations ne sont pas suivies d'effet dans un laps de temps de un an, il considérera que les experts s'excluent eux-mêmes de l'UFE - sans pour autant ne pas s'acquitter de leur dette. Le Bureau décide alors d'interroger une société spécialisée dans le recouvrement.

3. La communication UFE : La campagne de communication, initiée en 2020 et 2021 dans *La Gazette Drouot* avec la publication de pleines pages "institutionnelles", sera amplifiée en 2022. Il est décidé de mettre en valeur les compétences de tous les experts UFE.

. Ne se limitant pas à *La Gazette*, le Bureau prévoit un budget de 5000 € annuel minimum pour intéresser d'autres supports de presse "papier" et numériques. Il négocie au mieux avec les organes afin d'obtenir des prix favorables.



UNION FRANÇAISE
DES EXPERTS
EN OBJETS D'ART

4. Une prochaine commission d'admission en décembre 2021 : Depuis décembre 2018, l'UFE a réuni trois commissions d'admission recrutant 13 nouveaux experts et enregistré 5 démissions.

Le Bureau ayant été sollicité par de nouveaux candidats, il prévoit une prochaine commission avant la fin de l'année. La date n'est pas encore fixée.

.Pour les adhérents qui se voient contraints de quitter l'UFE en particulier lorsque leur activité décline ou prend fin, le Bureau envisage de proposer à l'Assemblée générale de créer un statut de **Membre d'honneur**, avec une cotisation symbolique, qui permettra ainsi aux consœurs et confrères d'être informés de nos activités et de conserver leur page personnelle au sein du site UFE. Leur avis demeure en effet précieux au Bureau.

5. Une assistance pour l'utilisation du site ufe-experts.fr : Le Bureau décide de charger le prestataire webmaster internet d'adresser à tous un message par courriel pour aider à se familiariser à l'utilisation de l'Espace privé experts et de bénéficier ainsi de tous les services. Le Bureau qui a déjà facilité la manipulation s'efforcera de répondre aux demandes ultérieures.

6. Mission confiées à des experts bénévoles : Le Bureau remercie vivement ceux qui se sont proposés pour aider à la création d'une Newsletter prévue sous la direction éditoriale de Hervé Labrid. Cette Newsletter, en cours d'élaboration, sera mise en ligne et également communiquée par mail et sur les réseaux sociaux.

7. Projet de séances d'expertise avec mini-conférence des experts : Le Bureau regrette que les confinements ait empêché les membres de l'UFE de se réunir et d'échanger depuis près de 3 ans. Aussi, a-t-il envisagé l'organisation et la tenue d'expertises gratuites dans un lieu prestigieux parisien, notamment d'expertises de montres et joaillerie.

A Paris, le 5 octobre 2021, le Bureau de l'UFE :

Sylvie Buisson, présidente,
Christophe Hameline, vice-président,
Thibaut Mantoux, trésorier
Hervé Labrid, secrétaire général